

Dijon, le - 5 JAN. 2012

Madame, Monsieur,

La Région Bourgogne et l'État souhaitent élaborer et mettre en œuvre conjointement une stratégie régionale pour la biodiversité qui dotera la Bourgogne d'un cadre partagé avec les acteurs locaux pour la restauration et la conservation du capital écologique.

Cette stratégie régionale pour la biodiversité (SRB) s'articulera notamment avec le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) prévu par la loi Grenelle 2 pour la préservation de la trame verte et bleue. Ces deux démarches vont être menées de manière intégrée, en s'appuyant sur une méthodologie de concertation commune.

Pour marquer le lancement officiel de la démarche qui se poursuivra tout au long de l'année 2012, nous avons l'honneur de vous inviter à la

Réunion de lancement de la Stratégie Régionale pour le Biodiversité

À l'Hôtel de Région
(17, Boulevard de la Trémouille à Dijon)

le 30 janvier 2012 de 14h30 à 17h15

L'ordre du jour de la réunion vous est proposé au verso de ce courrier.

Comptant vivement sur votre participation au travail qui s'engage et sur votre présence à cette réunion de lancement, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de notre considération distinguée.

François PATRIAT
Sénateur de la Côte d'Or



Pascal MAILHOS
Préfet de la région Bourgogne



Réunion de lancement de la stratégie régionale pour la biodiversité

30 janvier 2012

Ordre du jour :

- 14h30 : accueil, café

- 15h : début de réunion
 - Introduction par François PATRIAT, Président du Conseil régional
 - Intervention d'un « grand témoin » : François Letourneux, président d'honneur du Comité français de l'Union Internationale pour la conservation de la nature (UICN)
 - Présentation du scénario bourguignon des démarches SRCE et SRB
 - Échanges avec la salle
 - Conclusion par Pascal MAILHOS, Préfet de région

- 17h15 : verre de l'amitié